



Crise économique : vers un sabotage des efforts de relance ?

Avec une croissance du PIB de 0,3% au troisième trimestre, autant qu'au deuxième, l'économie française connaît une éclaircie... mais non une embellie. En effet, ce chiffre de 0,3% est inférieur aux attentes. "Cela prouve que la reprise est fragile", estime Hervé Lambel, vice-président du Cerf. La Banque de France a annoncé en octobre une baisse des encours de crédit de trésorerie de 14% sur un an. "Tant que les banques entraveront l'activité des entreprises, il n'y aura pas de redémarrage solide", analyse Hervé Lambel, "Et tant que l'activité sera atone, les banques continueront de resserrer le crédit. Nous sommes donc dans un cercle vicieux".

Pour en sortir, le Cerf préconise encore et toujours d'agir sur la trésorerie des entreprises. Les Créateurs demandent une nouvelle fois au gouvernement d'encadrer l'activité des banques afin notamment que celles-ci réservent une part significative de leurs fonds aux financements court terme supprimés aux TPE-PME sans autre motif que leur secteur serait en crise. Le Cerf demande également que ces découverts indispensables pour maintenir l'activité soient facturés au prix du crédit. Enfin, il est indispensable de renforcer le pouvoir du Médiateur du crédit en prévoyant que les dossiers qui n'ont pas abouti soient systématiquement transmis à la DGCCRF pour une instruction en refus de vente, voire en abus de position dominante.

Il est en effet inacceptable que l'Etat ait dû se substituer aux banques qui avaient reçu des fonds publics : au mois de mars dernier, le gouvernement a, par exemple, décidé de mettre en œuvre la proposition du Cerf d'accorder des délais de paiements sur les cotisations Urssaf à un taux de 4,80% l'an avec remise gracieuse des pénalités de retard (1). 200 000 entreprises en ont bénéficié (2). Puis au mois d'août dernier, le gouvernement a décidé d'assouplir les règles d'octroi des délais de paiement par les Commissions des chefs des services financiers (CCSF) pour les entreprises qui ont des dettes sociales et fiscales (3). Ces mesures ont été essentielles pour limiter l'explosion des défaillances d'entreprises et du chômage.

Le gouvernement table aujourd'hui sur une croissance de 1,5% en 2010, c'est encourageant mais pas suffisant : en dessous de 2%, l'économie française continue de détruire des entreprises et des emplois. Or ce ne sont pas les liquidités qui manquent : "Le succès des augmentations de capital opérées par les banques prouve que l'argent circule mais qu'il n'est pas investi dans l'économie réelle. Poursuivre dans cette voie revient à saboter les efforts de relance et la signature de la France pour emprunter", s'insurge Hervé Lambel, "La consommation ne pourra éternellement soutenir l'activité. D'ailleurs, elle stagne aujourd'hui du fait de l'envolée du chômage."

(1) Synthèse de l'aide de l'Urssaf aux entreprises en difficulté

<http://www.lescreateurs.org/mesures-aides-urssaf.pdf>

(2) Interview de Pierre Burban et Pierre Ricordeau, président et directeur de l'Acoss au Journal Les Echos

<http://www.lesechos.fr/info/france/020219311201---la-souplesse-des-urssaf-a-ete-productive-pour-passer-la-crise--.htm>

(3) Contacter le secrétaire permanent de la CCSF dans votre département :

http://www.entreprises.gouv.fr/r05_je_resous_difficultes_entreprise/AnnuaireCODEFI-CCSF.htm

Si vous êtes d'accord avec nos positions, transmettez nos communiqués à votre réseau et à vos élus - maires, députés, sénateurs, conseillers régionaux et généraux

**Si vous voulez soutenir les actions du Cerf, adhérez !
Cotisation 30 € à l'ordre du Cerf.**

Pour se désinscrire, envoyez un fax au : 04 34 09 05 19

Créateurs d'emplois et de richesse de France (Cerf)

1ère plateforme de représentation des Très Petites Entreprises.

Association loi 1901 - 24, avenue Gabriel - 75008 Paris - Tel : 09 51 74 23 73 - www.lescreateurs.org